

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/062/1.4

Feuillet n° 065

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil dix-neuf, le 25 avril**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 17 avril 2019**

| Nombre de<br>Conseillers<br>Communautaires |    |
|--------------------------------------------|----|
| En exercice                                | 60 |
| Présents                                   | 36 |
| Votants :                                  | 44 |
| Pour :                                     | 44 |
| Contre :                                   | 0  |
| Abstention :                               | 0  |

## **PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER.

## **EXCUSÉS**

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GÉRAUD, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Francis VALADE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Arlette VERDIER.

**SECRÉTAIRE** : Mme Catherine LUSTRISSY

**OBJET : Structuration Touristique des Territoires : convention avec la Communauté de Communes Vallée de l'Homme pour le financement du poste Chef de projet structuration touristique en Vallée de la Vézère, suite aux modifications de financement du Conseil Régional**

Depuis 2016, les deux communautés de communes et leurs offices de tourisme collaborent dans le cadre de l'appel à projet régional «structuration touristique des territoires Aquitains» autour de 5 axes de travail : Modernisation des structures d'accueil ; Professionnalisation et démarches collectives de qualité ; Stratégie numérique partagée ; Optimisation des moyens financiers ; Observation locale et prospectives.

AR PREFECTURE

024-20004150-20190425-DE2019062-DE  
Reçu le 30/04/2019

Un plan d'actions a été établi sur 5 ans (2016-2020) pour la traduction de ces objectifs, en prenant en compte les objectifs de l'Opération Grand Site Vallée de la Vézère.

Un certain nombre d'actions ont vu le jour : circuits de géocaching Terra Aventura, Site internet de l'Office de Tourisme Vézère Périgord Noir, Wifi territorial, opération collective NF Environnement « sites de visites », Charte éco-tourisme, réseau Greeters.

La Région Aquitaine a accompagné l'animation du projet par l'attribution d'une subvention à hauteur de 50 % sur les salaires et charges du chef de projet structuration touristique jusqu'en janvier 2019.

Au terme du conventionnement avec la Région, les 2 territoires ont exprimé le souhait de poursuivre le travail ensemble, notamment pour continuer le déploiement du wifi territorial, pour lancer la mise en œuvre de la Charte éco-tourisme, pour animer le réseau Greeters.

La Région a fait savoir qu'elle renouvelle son soutien pour une période de trois ans sur la base d'une aide dégressive à l'ingénierie selon les modalités suivantes :  
30% pour la 4<sup>ème</sup> année (2019) ; 25% pour la 5<sup>ème</sup> année (2020) ; 20% pour la 6<sup>ème</sup> année (2021).

Il convient donc de renouveler la convention de financement conclue en 2016 avec la Communauté de Communes Vallée de l'Homme sur la base de ces nouvelles modalités d'aide régionale.

Compte tenu du fait que le chef de projet travaillera à l'animation du projet des deux communautés de communes, Monsieur le Président propose à l'assemblée communautaire de participer au financement de ce poste à hauteur de la moitié de la part non subventionnée, soit :

Pour 2019 : 35%

Pour 2020 : 37,5%

Pour 2020 : 40%

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la participation de la Communauté de Communes au financement du poste de Chef de Projet,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de financement avec la CC Vallée de l'Homme,
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 29/04/2019

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

